



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

23 (CREUSE)

DELIBERATION N° 12/2020
Annule et remplace délibération n°6/2020

Nombre de membres

Membres	04
Présents	04
Représentés	00
Votants	04
Exprimés	04
Pour	04
Contre	00

Du syndicat de communes

BELLEGARDE ET SAINT-SILVAIN ENSEMBLE

Séance du **30 juillet 2020**

L'an deux mille vingt, le trente juillet, à **14 heures 30**, les membres du comité syndical du syndicat de commune « Bellegarde et Saint-Silvain Ensemble », dûment convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la mairie de saint-Silvain-Bellegarde sous la présidence d'**Alain BUJADOUX**.

Etaients présents : M. Alain BUJADOUX, Mme Michèle ALOUCHY, M. Christian PELTIER, suppléant de M. Jean-Pierre BONNAUD, Mme Josette SAINRAPT suppléante de M. Jean-Jacques BIGOURET

Pouvoirs :

Excusés :

Absents :

Date de convocation : 23 juillet 2020

Mme Michèle ALOUCHY a été nommée secrétaire de séance

Objet : Construction d'un centre de santé - Demande d'emprunt auprès du Crédit Agricole

Monsieur le Président rappelle que la construction du centre de santé est estimée à 500 000 € HT et que, subventions déduites, l'autofinancement de ce projet s'élève à 150 000 €.

Après avoir étudié plusieurs offres de prêt, le Président propose de retenir l'offre du Crédit Agricole aux conditions suivantes :

- Montant du prêt : 150 000 €
- Durée : 15 ans
- Taux fixe : 0.66 %
- Périodicité : annuelle
- Somme des intérêts : 8 041.55 €
- Frais : 150.00 €
- Montant échéance : 10 536.10 €

Après en avoir délibéré, le comité syndical :

- **ACCEPTÉ** l'offre de prêt du Crédit Agricole, aux conditions énumérées ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à signer le contrat de prêt ainsi que toutes pièces à intervenir

Affichée le **30-07-2020**

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme

Le Président,
Alain BUJADOUX

Syndicat de Communes
Bellegarde et Saint Silvain Ensemble